

**AVIS DE PUBLICITE – REFERENCE 20220920-59034****MANIFESTATION SPONTANÉE D'INTERET****EDF PETITEHYDRO GEH MASSIFS DE L'EST  
AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE PANNECIERE****COMMUNE DE MONTIGNY-EN-MORVAN (58120)****Convention d'occupation précaire et révocable du domaine public hydroélectrique à des fins de polyculture et de pacage**

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'une personne physique ou morale sur l'occupation du domaine public hydroélectrique pour l'exercice d'une activité économique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à l'entreprise ayant manifesté son intérêt une convention d'occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu'un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d'occupation temporaire.

<b>Publié le</b>	07/04/2023
<b>Durée de mise en ligne de l'avis</b>	1 mois calendaire
<b>Date limite de réception propositions</b>	08/05/2023
<b>Objet de l'occupation</b>	Occupation du domaine public hydroélectrique
<b>Lieu</b>	Commune : MONTIGNY-EN-MORVAN Adresse : Lieu-dit « PRES DE LA JUMENT » Références cadastrales : Section 0A, parcelle n° 0071
<b>Activité sollicitée par le demandeur</b>	Polyculture et pacage
<b>Caractéristiques essentielles / restrictions de l'emplacement</b>	Parcelle située à proximité du bassin de compensation de l'aménagement de Pannecièrre. L'accès à cette parcelle se fait via la « Route Départementale 232 d'Ouroux-en-Morvan à Pannecièrre ».
<b>Type d'autorisation délivrée/ Durée</b>	Convention d'occupation précaire et révocable d'une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31/12/2025

<b>Conditions financières à la charge du demandeur</b>	Redevance annuelle d'occupation en application de l'article L 2125 du CG3P Frais de dossier <i>Indemnisation des éventuelles pertes de production</i> Taxes, impôts et frais liés à l'occupation
<b>Conditions générales d'attribution/ critères de sélection</b>	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maturité du projet</li> <li>- Faisabilité du projet</li> <li>- Compatibilité du projet avec les contraintes de l'exploitation hydroélectrique</li> </ul>
<b>Dépôt des candidatures</b>	Lettre recommandée avec accusé de réception à :  EDF PETITE HYDRO GEH MASSIFS DE L'EST A l'attention de Mme la chargée de mission stratégie territoriale 325 rue Bercaille - BP 923 39009 LONS-LE-SAUNIER Cedex  Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes : <b>CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR</b>  <i>Objet à mentionner :</i> <b>Candidature PANNECIERE - 20220920-59034</b>
<b>Service à contacter pour renseignement</b>	Lettre recommandée avec accusé de réception à :  EDF – DTEAM CC PFA A l'attention de Cécile KIEFFER 54 avenue Robert SCHUMAN 68100 MULHOUSE  Ou par mail à l'adresse <a href="mailto:cecile.kieffer@edf.fr">cecile.kieffer@edf.fr</a>  <i>Objet à mentionner :</i> <b>Candidature PANNECIERE - 20220920-59034</b>